

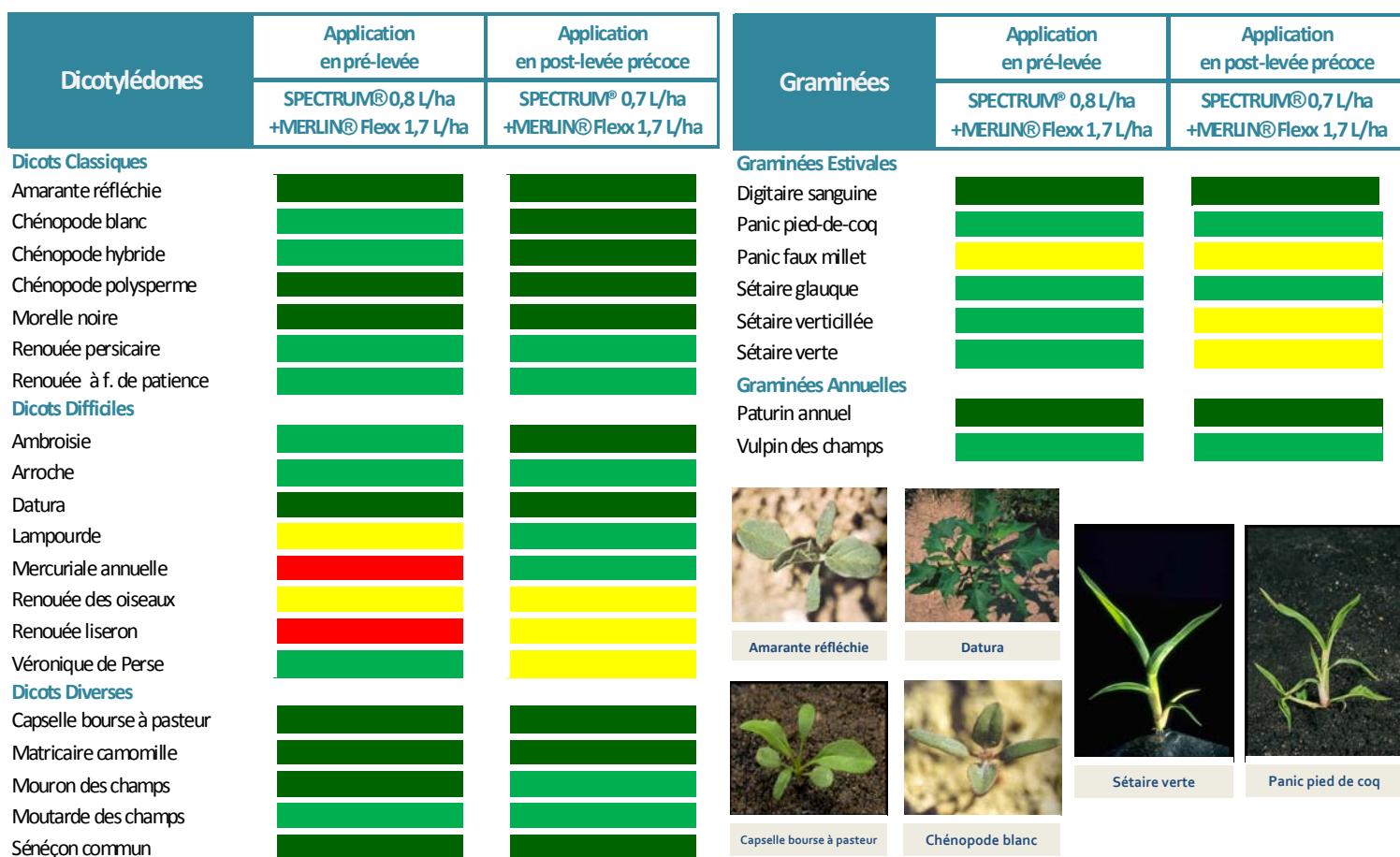
# SPECTRUM® + MERLIN® Flexx

La nouvelle solution de désherbage maïs de pré-levée et post-levée précoce

## SPECTRUM® + MERLIN® Flexx : ses atouts

- Dès la pré-levée SPECTRUM® + MERLIN® Flexx permet au maïsiculteur de disposer d'un large spectre d'efficacité,
- Souple d'emploi, SPECTRUM® + MERLIN® Flexx peut également s'appliquer en post-levée précoce du maïs rendant ainsi le maïsiculteur moins dépendant des conditions climatiques,
- SPECTRUM® + MERLIN® Flexx : une solution de désherbage au profil environnemental nouveau.

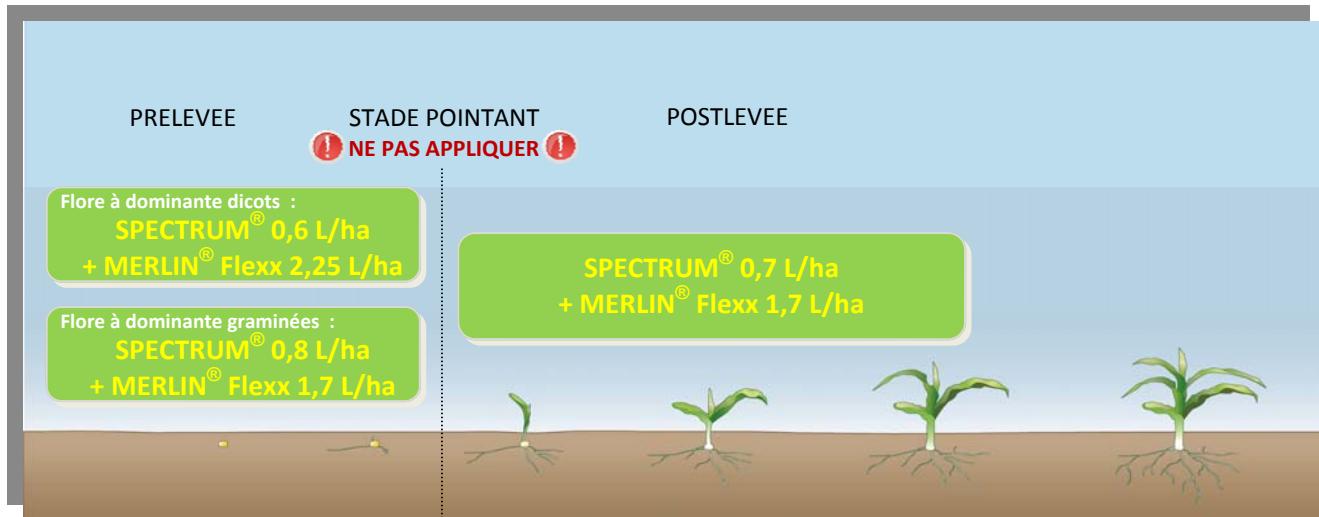
## Le spectre d'efficacité de SPECTRUM® + MERLIN® Flexx



# SPECTRUM® + MERLIN® Flexx

## La nouvelle solution de désherbage maïs de pré-levée et post-levée précoce

### Le positionnement de SPECTRUM® + MERLIN® Flexx



- ◆ SPECTRUM® + MERLIN® Flexx peut s'utiliser sur tout type de sol,
- ◆ En application de post précoce, ne pas appliquer au stade pointant (maximum 3 feuilles du maïs, 4<sup>ème</sup> feuille dans le cornet). Préférer les adventices jeunes (dicots 2 feuilles maximum, graminées 1 à 2 feuilles).
- ◆ Conditions d'application : La meilleure efficacité sera obtenue si l'application se fait sur sol humide ou si elle est suivie d'une irrigation ou d'une pluie (10 mm d'eau dans les 10 jours qui suivent l'application). Comme pour l'ensemble des herbicides de prélevée, il est recommandé d'appliquer **le mélange** sur un sol finement préparé, dépourvu de grosses mottes, de débris et détritus végétaux en surface, et en dehors des périodes de froid et de pluie prolongées qui peuvent affecter l'implantation de la culture.

### Fiche d'identité

\*marque déposée BASF : SPECTRUM®. Composition : 720 g/l de DMTA-P. Autorisation de vente n° 9900251. Formulation : concentré émulsionnable (EC). Classement toxicologique : Xn : nocif. N : dangereux pour l'environnement. R22 : nocif en cas d'ingestion. R36/38 : irritant pour les yeux et la peau. R43 : peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R50/53 : très toxique pour les organismes aquatiques ; peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Distance aux points d'eau : respecter une zone non traitée (ZNT) de 5 m. Usages et doses autorisées : maïs grain, fourrage et doux : 1,4L/ha pour les autres usages se référer à l'étiquette. DAR : maïs fourrage 90 jours et grain 100 jours et maïs doux 60 jours. Délai de rentrée : 48 h. Nombre maximum de traitements : 1 fois par an. Respecter un délai de 140 jours entre l'application de la préparation et le semis de la céréale à paille suivante. Protection utilisateur : porter des gants et un vêtement de protection lors de l'ensemble des étapes de manipulation et d'application du produit. Le port d'un appareil de protection oculaire est recommandé. Respecter un délai de 140 jours entre l'application de la préparation et le semis de la céréale à paille suivante. Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer SPECTRUM ou tout autre produit contenant du DMTA-P sur betteraves et chicorées plus d'une fois (en dose fractionnée ou non) tous les 2 ans sur la même parcelle. Protection utilisateur lors de la manipulation produit : gants en nitrile ou néoprène EN374, lunette de sécurité, masque jetable de type P3, bottes de protection marquée S5 ou P5, vêtement de travail de niveau de protection 4. \*marque déposée Bayer CropScience : MERLIN® Flexx. Composition : 44 g/l d'isoxaflutole + 44 g/l de cyprosulfamide. Autorisation de vente n° 2110111. Détenteur d'homologation : Bayer S.A.S. - Bayer CropScience. Classement : Xn : nocif. N : dangereux pour l'environnement. Dangereux - Respecter strictement les précautions d'emploi. Pour les usages autorisés, modes d'emploi, doses, bonne pratiques, principes de lutte intégrée, restrictions et contre indications : lire attentivement l'étiquette et la notice produit avant toute utilisation. Bayer Service Infos au n° vert 0 800 25 35 45.

Décembre 2011 - Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du n° Azur de BASF Agro 0810 023 033 et de BAYER CropScience 0800 25 35 45 qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Dangereux - Respecter les précautions d'emploi, lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation. 586MAIHB1211SUD

### 10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

#### AVANT L'APPLICATION

- 1 Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
- 2 Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi.
- 3 Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
- 4 Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
- 5 Surveiller le remplissage et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).
- 6 Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve et recycler dans le cadre des collectes Adivalor.

#### PENDANT L'APPLICATION

- 7 Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent et éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

#### APRÈS L'APPLICATION

- 8 Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
- 9 Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
- 10 Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF Agro recommande le procédé Osmofilm® \* Marque déposée Sté PANTEK France

Contacts utiles			
Informations techniques	BASF Agro	N° Azur 0 810 02 30 33	<a href="http://www.agro.bASF.fr">www.agro.bASF.fr</a>
	BAYER CropScience	N° Vert 0 800 25 35 45	<a href="http://www.bayer-agri.fr">www.bayer-agri.fr</a>
Une question de santé	MSA	N° Vert 0 800 887 887	
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF Agro	01 49 64 57 33	
	BAYER CropScience	04 72 85 25 25	
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	N° Azur 0810 12 18 85	<a href="http://www.adivalor.fr">www.adivalor.fr</a>